

L'INTERMÉDIAIRE LYONNAIS

QUESTIONS

LA SECONDE PARTIE DE L'HISTOIRE CIVILE ET CONSULAIRE DE LA VILLE DE LYON, par le père Menestrier. — On sait qu'en terminant la première partie de cet utile travail, le savant publiciste annonçait la publication d'une seconde partie (voyez page 548), dont il avait préparé les matériaux conservés dans les Manuscrits de la bibliothèque de la ville. D'après quelques feuilles imprimées, reliées avec d'autres pièces en un recueil, provenant du legs Adamoli (Bibliothèque du Palais-des-Arts, n° 79 des manuscrits), ce projet aurait eu un commencement d'exécution; en effet, ces feuilles, signée V à BhIII, paginées 53a 200, sont des mêmes format et papier, et portent des caractères, des ornements et des filets absolument identiques à ceux dont les frères de Ville ont fait usage pour l'impression de la première partie de *l'Histoire civile et consulaire*, en 1696. Ces feuilles, intitulées : *Preuves de l'histoire : noblesse consulaire de la ville de Lyon*, renferment les édits, confirmations, arrêts de tarifications et d'enregistrements relatifs au corps consulaire depuis 1495 jusqu'en 1667. Ces documents avaient été, pour la plupart, publiés antérieurement ; on les trouve en copie authentique dans les recueils conservés aux Archives municipales; au bas de la page 200, est un cul de lampe qui figure page LXIV des *preuves* de la première partie, puis